

Un message des Communes, par son greffier, dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,  
MERCREDI, 6 février, 1889.

Résolu, qu'un message soit adressé au Sénat priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité des impressions et que les membres du comité spécial des impressions : MM. *Bowell, Foster, Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Davin, Desjardins, Grandbois, Innes, McMullen, Putnam, Somerville, Taylor, Tisdale, Trow et Vanasse*, agissent de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au sénat.

Attesté.

J. G. BOUBINOT,  
*Greffier des Communes.*

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'Acte des poids et mesures, chapitre 104 des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Abbott*, secondé par l'honorable M. *Lacoste*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Abbott*, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour la dernière année fiscale du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888, relatif aux travaux sous son contrôle.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No. 10.*)

Sur motion de l'honorable M. *Abbott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery* il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Dickey, Gowan, Kaulbach, McClelan, McKindsey, Macdonald (Victoria), Ogilvie, Read et Sutherland* forment un comité des divorces.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions relativement aux enquêtes concernant les affaires publiques."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Abbott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.